

PRATIQUES ÉCONOMIQUES PAYSANNES ET PRÉDATIONS

Myrtha GILBERT¹

Si nous cherchons une ligne d'action concrète, positive, nous devons tourner nos regards vers la seule richesse réelle que nous possédons : la force paysanne de travail. Cette force actuellement ... prisonnière de toutes les servitudes. ... »

Anthony Lespès (1944)

«Ce pays continuera de décliner tant que ceux qui le dirigent (ou aspirent à le diriger) continueront d'éviter la question paysanne »

Michel-Rolph Trouillot (1986)

Introduction

Des travaux de grande valeur sur la paysannerie haïtienne ne manquent pas en dehors des discours politiques sur l'arrière pays à sauver. Mais le point qui nous intéresse aujourd'hui concerne les mécanismes de fonctionnement de cette économie dans tous ses compartiments et la force qu'elle a pu trouver, non seulement pour imposer un *modus vivendi* aux « élites », mais encore, se déployer, survivre, se replier souvent et forcer. Maigre est l'admiration de certains économistes haïtiens qui ont reconnu récemment que l'économie paysanne, avec 30 % du PIB, avait sauvé l'« Honneur » du pays. Mais, ils avaient bien entendu oublié de se demander : comment un tel miracle a-t-il été rendu possible, si l'on songe aux mille et une embûches qui ont été le lot de la production paysanne depuis deux siècles ?

¹ Ecrivaine, chercheuse.

A notre avis, la crise socio-économique dans laquelle s'enfoncent Haïti et les sombres horizons qui nous cernent, devraient guider ceux qui cherchent sincèrement une issue à ce drame national, à se pencher sur l'économie paysanne, pour mieux comprendre ses diverses facettes, mieux apprécier son endurance et le potentiel qu'elle recèle. Ce potentiel est, à notre avis, mal connu de la majorité d'entre nous.

L'intérêt de ce comment auquel nous nous référons plus haut, devrait permettre d'approcher, non seulement les mécanismes de l'économie du pays réel, donc sa logique interne et son mode de fonctionnement, mais aussi d'observer son abouchement à l'économie urbaine. Disons mieux, aux transactions du monde urbain afin de suivre et d'analyser ce double mouvement de création de richesses par les paysans et de gaspillage/destruction opéré(e) par les élites urbaines en collusion avec le grand capital.

Ce sont donc des tranches d'histoire à découvrir, des faits connus à revoir et de nouvelles données à recueillir. Pour le moment, nous nous limitons à débroussailler cet univers qui mérite d'être connu à fond. Plus tard, Il y aura toute une histoire économique à écrire, qui étonnera sans doute le monde et qui peut-être nous montrera finalement la voie à suivre, pour le vrai changement.

Pour appréhender cette réalité sans préjugés, il est tout aussi indispensable d'enlever nos lunettes françaises, américaines, canadiennes ou autres.

Construction d'un processus productif bicéphale

Nos observations relatives à l'économie haïtienne et son mode de fonctionnement nous portent à formuler l'hypothèse que, contrairement aux économies des pays de l'Amérique Latine, le processus productif haïtien présente la particularité d'avoir été organisé par deux entités ayant des intérêts antagoniques : d'un côté, la paysannerie haïtienne et de l'autre, les « élites urbaines », liées depuis 1825 aux intérêts du capitalisme mondial. Ce qui rejoint le constat de Paul Moral arguant qu'« ...un cloisonnement

des plus rigoureux s'est produit entre la mise en valeur du sol et les profits urbains. »

Placide David, rappelant l'héritage colonial, décrivait avec justesse le comportement de mépris des « descendants de l'oligarchie privilégiée » à l'égard « des masses urbaines et surtout rurales » à la chute de Boyer. Une vision qui déterminera, dans une bonne mesure, l'option économique qui sera adoptée par les couches privilégiées. Une option où, intérêts de classe, pressions impériales et aliénation culturelle (souvent) se conjuguent pour briser le formidable élan d'un peuple cherchant à construire son avenir.

Dans ce sens, Price Mars soulignait le peu d'importance accordé à l'économie, à la science... au profit des lettres.

Cette spécialisation littéraire a été pendant très longtemps le seul idéal de savoir auquel nous avons aspiré... elle menait à tous les postes de commandement... Il n'est pas un acte public, pas un livre rédigé dans les 60 ou 75 premières années de notre indépendance qui ne portent l'empreinte de cette culture littéraire quelque peu superficiel et déclamatoire...

C'est qu'après vingt (20) ans de tâtonnements, et ne pouvant consolider les grandes plantations de type colonial, les élites urbaines se désintéressent chaque fois plus de l'Economie avec E Majuscule pour s'intéresser à l'argent et aux moyens rapides d'en avoir.

Elles accorderont, au fil du temps, une importance accrue au budget de l'Etat et aux hautes fonctions publiques; sources sûres de prébendes, sans réel souci de faire fructifier le potentiel économique national. D'où le regret du Pasteur Bird qui a vécu près de quarante (40) ans en Haïti de 1839 à 1880 :

Chaque famille a sa plantation ou son jardin dont le sol riche et fertile est à même de produire des récoltes capables de satisfaire aux désirs des plus envieux... (Pourtant, il existe) une pauvreté qui n'harmonise pas avec les richesses extraordinaires du pays.

Les antagonismes vont se préciser au passage du temps. Et les plus grands efforts de l'oligarchie consisteront à rechercher et à faire appliquer les formules les plus tordues et les plus scélérates pour dépouiller le monde rural et faire main basse sur la plus grande part des richesses qu'il crée. Les quelques rares

gouvernements qui ne le persécutent pas systématiquement ne font pas grand chose pour son avancement. On retiendra aussi le poids de la rançon exigée par la France sur les finances publiques. D'ailleurs, certaines administrations ont dû même renoncer à des politiques socialement justes sous pression de l'étranger. Et finalement, ce sentiment de non appartenance à une patrie commune chez les élites, contribuera aussi à faire la part belle aux grandes puissances, avides de richesses à piller. Richesses créées grâce à l'ingéniosité et la détermination de la paysannerie.

Alors, comment le monde rural s'est-il organisé pour produire autant, sans véritable appui de l'Etat ? Lequel, au contraire, le harcèle trop souvent et le dépouille. Quels sont les obstacles qu'il a dû surmonter ? Mais aussi, quelles sont les formules mises en place par les élites et leurs associés étrangers pour s'approprier la part du lion ?

Situation complexe qui demande qu'on examine la nature et les étapes de cette lutte entre les deux « mondes ». Ce que nous ferons à grands traits.

Pour la paysannerie, c'est un « combat inégal et quotidien avec les forces du capital » pour répéter Michel-Rolph Trouillot. Combat qui dure encore, plus actuel que jamais. Un combat pour la vie et pour l'avenir.

Organisation du processus productif paysan ; le combat pour la terre : première période, 1804-1843

La paysannerie haïtienne inventera un mode d'appropriation de la terre, des modes de faire valoir et des méthodes de travail. Toute l'histoire se déroule entre ce qu'elle impose, comment elle y arrive et ce qu'on lui impose.

Acquisitions de petites propriétés par des moyens divers

Les achats individuels. Un analyste de l'époque note que beaucoup de cultivateurs vers 1823 ont déjà pu acquérir de petites propriétés par leurs épargnes. Cette épargne viendrait-elle du quart de revenus assigné aux cultivateurs travaillant sur les grands domaines aux lendemains de l'Indépendance ?

La Réforme agraire de Pétion. Sous la présidence de Pétion, des petites propriétés furent distribuées par la force des choses aux soldats et aux cultivateurs. Entre 1809 et 1814, 76 000 carreaux furent répartis entre 2322 concessionnaires. Il fallait fidéliser ces deux groupes fondamentaux aux lendemains de l'indépendance et dans un contexte de guerre civile contre le royaume de Christophe. Ce dernier essayant toujours de présenter Pétion comme l'ennemi des masses de cultivateurs noirs, parce qu'il était un mulâtre, fils de français.

Les acquisitions conjointes de moyennes propriétés pour contourner la loi qui refuse le fractionnement trop poussé des plantations. Déjà plusieurs familles paysannes se mettent ensemble pour l'acquisition de propriétés. « ...Leurs méthodes est de se diviser par familles, et de cultiver ensemble une plantation... ». Face aux difficultés d'exploitation, maints grands domaniers mettent en vente leurs propriétés, surtout entre 1820 et 1840. Mais l'Etat aussi, pour faire face à ses dépenses, est obligé de céder, par acte de vente, plusieurs plantations.

L'occupation des propriétés caféières dans les mornes. C'est aussi la ruée vers les montagnes, le domaine caféier où il est plus facile de se tailler une position loin des tracasseries de l'Etat urbain.

LES EMPIÈTEMENTS. Dans un premier temps, les paysans préférèrent tirer profit de l'abondance des grands domaines (ceux de l'Etat et ceux des grands propriétaires). En refusant de travailler sur les grandes plantations en qualité de serfs, ils se taillent leur propre domaine en rognant sur ces immenses propriétés.

LES CONTRATS D'AFFERMAGE. Les paysans qui, immédiatement après 1804, se désintéressaient de l'affermage, s'adonnaient par la suite à cette pratique. Entre 1830-1840, selon Paul Moral, ces contrats de 1 à 5 ans leur sont globalement favorables. En effet, les propriétaires durent faire beaucoup de concessions par peur de tout perdre, compte tenu de la permanence des révoltes paysannes et du refus de travailler la terre en qualité de serf.

La prescription contre l'Etat est admise. Autre concession des élites. Reconnaissance du droit de propriété après 10 ou 15 ans d'occupation.

C'est la démonstration d'une formidable capacité de saisir à chaque étape les opportunités qui s'offrent et une grande adaptabilité. Un sociologue faisait remarquer que de toutes les paysanneries caraïbéennes, la paysannerie haïtienne fut celle qui a fait montre de la meilleure capacité d'organisation.

Mode de faire valoir, organisations et méthodes paysannes de travail

LE PAYSAN TRAVAILLE DIRECTEMENT SA TERRE. Les grands *Lakou* se constituent et se répandent comme modèle et unité de production en remplacement des ateliers. Plusieurs générations s'y retrouvent. Les enfants sont les bienvenus surtout à une époque où la population n'est pas dense et la terre abondante. *Gran chimen an long, li laj pou tout moun* selon le proverbe paysan.

FORMATION DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS PAYSANNES. Les acquisitions conjointes de moyennes propriétés orientent la formation des sociétés paysannes de travail surtout dans les plaines. « ... (Les paysans) choisissent leurs conducteurs comme une société élirait son président... » Ce, pour tous les postes. Une société peut avoir jusqu'à 300 membres. Ces sociétés assurent aussi l'acquisition et la mise en valeur des terres sous contrats d'affermage. Démonstration évidente de démocratie économique et sociale. Les paysans ont donc repris à leur compte une expérience du travail des plantations, le travail en équipe, remanié et démocratisé, à leur profit. Cette forme de travail solidaire où chaque propriétaire profite du travail d'un grand groupe pour les tâches qui nécessitent beaucoup de bras s'appelle *konbit*.

La culture du café se fait désormais sous abri d'arbres fruitiers, contrairement aux méthodes coloniales de culture à découvert. La paysannerie adopte la culture en compagnonnage ; c'est le mariage des vivres et des denrées, facilitant le reboisement notamment des zones caféières. La place des arbres dans la culture vaudou,

qui apporte de ce point de vue une protection additionnelle de l'environnement, constitue un apport essentiel.

Par ailleurs, les paysans utilisent les connaissances transmises, pour lutter contre les plaies qui attaquent certaines cultures. Ce qui renforce l'autonomie du processus productif. En plus, le jardin paysan est aussi une pharmacie, pas seulement pour le monde rural mais aussi pour le monde urbain. Durant les premières années qui suivent l'Indépendance, jusque vers 1826, les hôpitaux publics achetèrent feuilles, écorces et racines pour le traitement de leurs patients.

En résumé, les paysans ont imposé au fur et à mesure une organisation de la production agricole. Ils ont accédé à la possession ou à l'occupation d'espaces agricoles de plusieurs manières : 1) par l'achat surtout associé, mais aussi individuel ; 2) par la Réforme agraire de Pétion dans l'Ouest et le Sud, processus qui s'est étendu dans le Nord plus tard ; 3) par l'appropriation de terres en friche soit du domaine de l'Etat, soit aux dépens des grands domaines privés ; 4) par la prescription contre l'Etat ; 5) par l'affermage dans des conditions avantageuses.

Les paysans travaillent en Sociétés surtout dans les plaines. Mais partout, les diverses formules d'entraide sont pratiquées et l'unité de production est le *lakou* d'autrefois, de grande envergure en remplacement des ateliers.

Une jonction problématique

En ce qui à trait aux denrées, la paysannerie n'a aucun contrôle des échanges avec le monde urbain et les marchés étrangers, et c'est là son point faible. Il ne reçoit aucun support de l'Etat en termes d'infrastructures et encadrement nécessaires qui lui permettraient de tirer le meilleur profit de l'ensemble de sa production.

Les aristocraties foncières cherchent au contraire à freiner l'élan de cette paysannerie qui pourrait mettre en péril ses privilèges, notamment les grandes plantations et la rente qui en découle. Son renforcement sur le plan économique sonnerait le glas de ce pouvoir politique arbitraire de petits clans. Les élites

sont principalement intéressées par les denrées, source des deniers de l'Etat. Un Etat dont elles sont les seuls maîtres. Aussi, les règlements de culture demeurent-ils sévères même dans la République Libérale de Pétion :

- Carte de journée, de semaine, de mois pour le contrôle du travail paysan ;
- Permis d'aller au marché ;
- Passeport pour s'absenter au-delà de la paroisse ;
- Répression du vagabondage. Le vagabondage s'entend de tout déplacement d'un paysan en dehors de l'habitation où il vit sans autorisation des autorités publiques.

Après l'entente avec la France, la politique foncière se durcit sous Boyer qui dicte le code rural de 1826. La peur des sociétés paysannes s'exprime à travers un article de ce code : « Aucune réunion ou association de paysans cultivateurs fixée sur une même habitation ne pourra se rendre fermière du bien qu'ils habitent, pour l'administrer eux-mêmes en société ». C'est encore l'espoir du maintien des grandes plantations coloniales. Le code rural abroge tous les actes antérieurs de donations, sauf pour un petit nombre. Cette mesure vise essentiellement la paysannerie qui agrandit à vue d'œil son domaine. Au moins sur le papier, le régime de Boyer tente de freiner l'avancée vigoureuse de la petite propriété. Le métayage devient une formule consentie par le paysan là où il ne peut devenir ni propriétaire ni fermier.

En plus d'être forcé de cultiver des denrées d'exportation pour toute concession de terre, le code rural de 1826 soumet le paysan au service militaire obligatoire. Par ailleurs, il est obligé de travailler en qualité de serfs sur les propriétés des généraux-grandons. Le commerce de pacotillage lui est interdit au profit du monde urbain. Selon Antoine Michel, dans son étude sur la présidence de Geffrard, parue en 1932, « le code rural (de Boyer) ... arrête l'essor économique du pays, stérilise la nation ». Les paysans sont lourdement pénalisés par le paiement de la rançon de l'Indépendance qu'ils sont seuls à assumer. Enfin, leur embrigadement dans la garde nationale les empêche souvent de

prendre soin de leur jardin, donc de bénéficier de bonnes récoltes. Et, quand les coûts du café – la principale denrée d'exportation – baissent brutalement durant les dernières années de Boyer, la misère augmente dans les campagnes. Une misère renforcée par la rapacité des commerçants.

L'ensemble de ces facteurs expliquent l'appui des paysans au soulèvement qui provoquera la chute de Boyer.

Première expérience de production paysanne totalement autonome : Goman et les Piquets de la Grand'anse

Il est intéressant de faire état d'une première expérience de production paysanne en dehors des limites fixées par les autorités urbaines : celle des paysans révoltés de la Grand'Anse, sous la conduite de Goman, contre le modèle de la grande plantation et le servage. Une expérience très peu connue et très peu étudiée.

Au lendemain de l'assassinat de Dessalines, Goman se révolte. Appuyé de ses lieutenants – constitués en un petit Ministère de l'Agriculture – dont Cée Désormeaux et St-Louis Boteau, Goman organisa la production vivrière paysanne en pleine guerre contre l'aristocratie terrienne, sous les gouvernements de Pétion et de Boyer.

Goman fut un chef marron d'ethnie Congo, qui n'avait jamais déposé les armes dans la lutte contre l'esclavage et l'armée française. A partir de 1807, il s'est appuyé sur le génie et la sagesse d'un de ses lieutenants nommé Paul Rosias qui lui avait suggéré d'étendre et d'entretenir les plantations vivrières comme moyen idéal de résistance face à l'ennemi. Ce dernier fut nommé inspecteur des cultures. En même temps, Goman fit construire dans les montagnes de la Hotte, le village appelé Grand Doco. Au moment où, en janvier 1819, Boyer lança ses troupes contre les paysans rebelles, les officiers de l'armée gouvernementale demeurèrent surpris : leur émerveillement était sans bornes face à cette prodigieuse culture vivrière qui s'étendait jusqu'aux rivages de Dame-Marie.

Néanmoins nous savons très peu de choses sur les rapports précis de production, la gestion de la terre, les méthodes de travail qui ont eu cours dans le Grand Doco ainsi que les pratiques économiques de répartition et d'échange des récoltes entre les insurgés eux-mêmes ou avec le monde urbain. Nous pouvons simplement supposer que les paysans de la Hotte adoptèrent les mêmes formules de sociétés paysannes et de *combitisme* adoptées un peu partout dans le milieu rural. Des échanges continus ont certainement eu lieu avec les zones environnantes. En témoigne la durée de cette rébellion. Près de 14 ans ! Mais, ces échanges-là étaient de nature différente de ceux qui seront définis par les élites urbaines, notamment par l'Etat et les négociants consignataires, dans leurs rapports avec les producteurs paysans.

Thomas Madiou nous explique que 4 000 hommes de troupes de Boyer se sont nourris, pendant deux mois dans les montagnes de la Hotte, de bananes, d'ignames, de malangas, sans entamer les réserves de la zone. La réaction des élites urbaines n'en a pas moins été brutale. Boyer donna l'ordre de brûler tous les jardins paysans pour mater la rébellion. C'est la première décapitalisation des paysans de la Grand 'anse.

Et même si sous diverses formes la paysannerie poursuit malgré tout l'occupation des terres et continue à créer de la richesse, les élites urbaines, et l'Etat à leur service, n'ont pas renoncé à leur rêve de grandes plantations et au servage. Elles guettent les opportunités.

Deuxième période : 1844-1890

La paysannerie continue à prendre possession de la terre, en dépit du code rural. Le *lakou* de plusieurs générations se confirme. Une grande bataille paysanne (1843-1848) sous la conduite de Jean-Jacques Acaau secoue le pays et initie cette période. Les paysans réclament d'autres conditions de vie, notamment de meilleurs prix pour leurs denrées, la baisse du coût des produits importés, le droit au commerce de pacotillage et l'accès à l'éducation. Le Royaume de la Hotte d'Acaau succède au Grand Doco de Goman.

La nouvelle élite qui remplace la vieille garde de Boyer est foncièrement anti paysanne. Pour chasser ce dernier du pouvoir, elle a réalisé avec la paysannerie une alliance conjoncturelle qui l'effraie bien vite et dont elle s'empressera de se défaire avec hargne. Elle a peur de la place que le monde rural, seul producteur de richesses, voudrait et pourrait prendre au sein de la société. Malgré tout, les couches dominantes, et l'Etat à leur service, sont forcés de faire des concessions, ne fut-ce qu'en fermant les yeux sur les avancées de la propriété paysanne. L'Economie du pays s'en ressent positivement.

Les données disponibles de 1845 à 1890 dénotent la vigueur de la production caféière, puis cotonnière. Une importante montée de la production de cacao est signalée : 222 231 kilos exportés en 1853 et 728 100 kilos en 1858, soit plus que le triple. le Dictionnaire Universel théorique et pratique du commerce et de la navigation note que « le renchérissement des cafés procure aux cultivateurs plus que de l'aisance ». L'Exportation de café suit une courbe ascendante : 1845, 42 millions de livres ; 1855, 54 millions 230 000 livres ; 1860, 60 millions de livres ; 1875, 72 millions 500 000 livres ; 1890, 79 000 000 de livres. La production cotonnière connaît aussi de beaux jours, surtout entre 1850 et 1880, date à laquelle elle rentre en crise pour longtemps. 2 millions 500 000 livres sont exportés en 1860, 4 millions 500 000 livres en 1865. La progression du cacao est constante depuis 1854 et sa production dépasse largement les 600 000 livres du meilleur rendement colonial (1789). En effet, entre 1850 et 1880, l'exportation moyenne est de 1 million 500 000 livres avec une forte augmentation vers 1890 (4 millions 200 000 livres).

Mais comme on le sait, au pays, c'est l'exportateur qui fixe le prix des denrées au paysan et c'est la balance du spéculateur qui décide de la quantité vendue. Sur le marché mondial, c'est la bourse de Londres ou de New-York qui dicte leurs conditions aux exportateurs. Par ailleurs, le campêche et l'acajou figurent en bonne position dans les exportations surtout vers les Etats-Unis. La coupe des arbres devant augmenter les revenus de l'Etat

permettant le paiement de la rançon d'Indépendance exigée par la France.

Qu'en est-il de la production vivrière ? Une note du Dictionnaire Universel signale sous l'empire de Soulouque, une hausse conséquente des importations de vivres alimentaires, en provenance des Etats-Unis d'Amérique. L'ouvrage considère ces importations énormes, (en quantité) : « (depuis une dizaine d'années) la consommation intérieure est considérable en Haïti eu égard à la population » estimée à 500 000 habitants dans le document. On s'étonne que le Mexique, un pays de 8 (huit millions) d'habitants, importe des Etats-Unis, moins qu'Haïti. Il s'agit surtout de l'importation de farine, de salaisons, de poisson, de lards... au lieu de vivres telles que nous le définissons en Haïti. Cependant, il est noté vers 1893, l'importation de riz et de maïs des Etats-Unis. Nous ne pouvons préciser à quand remonte ces importations, ni leur poids dans la balance des produits alimentaires importés.

Les paysans s'adonnent aussi à certaines activités de transformation. Nous ne possédons pas de données couvrant toute la période. Mais, des chiffres relatifs à certains produits tels la canne à sucre sont consignés pour la plaine des Cayes. On comptait en 1857, 120 moulins et 80 distilleries produisant chaque année 20 000 barils de tafia. Activités également en cours dans la zone du Cap-Haïtien et aux environs de Port-au-Prince, pour une production nationale totale de (six millions deux cent vingt mille) 6 220 000 litres. S'agissait-il d'une activité des paysans les plus aisés ?

A part les cours favorables des denrées, quels sont les autres facteurs qui ont joué dans cette vigueur de la production ? Notons que sous divers régimes de l'époque, notamment celui de Soulouque, les produits cultivés en Haïti ne pouvaient être importés. Aussi, les rapports des Commandants de Laplace signalent-ils la bonne santé de l'économie agricole eu égard aux productions des diverses régions. Par ailleurs, pour éviter les révoltes paysannes, les cultivateurs ne sont guère molestés et la répression des premiers moments cède la place aux concessions ;

d'anciens chefs *piquets* sont placés à des postes de commandement. Il convient de noter, sous l'Empire de Soulouque par exemple, des mesures de politiques publiques adoptées, comme le monopole d'Etat fixant le prix du café et du coton – une politique de stabilisation – et les bas prix établis pour les produits importés de première nécessité au moins pendant une certaine période; d'où l'explosion de la consommation interne observée. On se rappelle que ces revendications étaient clairement exprimées par Jean-Jacques Acaau lors de la grande révolte des *Piquets*.

Mais toute cette richesse, créée par la paysannerie durant cinquante ans, a-t-elle favorisé de grands travaux d'infrastructures ? Un outillage agricole plus moderne ? Une extension des activités de transformation, des réseaux d'écoles et d'hôpitaux, des routes agricoles... ? En somme, a-t-elle favorisé les facteurs indispensables aux transformations socio-économiques susceptibles d'améliorer progressivement les conditions de vie du monde rural ?

Il n'en est rien, malheureusement. Une partie consistante de ces richesses est gaspillée par les différents gouvernements ou extorquée par les puissances impérialistes. Par exemple, la couronne en or de Soulouque, sertie de 8 saphirs et 8 émeraudes, comptait de 720 diamants. Difficile d'imaginer le coût de cette œuvre. Les longs préparatifs liés aux festivités de couronnement de l'empereur, les dépenses consécutives aux deux campagnes de l'Est, 1849 et 1852, les frais exorbitants alloués aux 400 nobles de l'empire assèchent le trésor. Mais il faut noter également les énormes pressions subies par maints gouvernements de l'époque, de la part des négociants étrangers, les banquiers et leurs consulats. Américains, Français, Anglais exigeront et obtiendront, sous Soulouque, l'abandon de tout un train de politiques publiques en faveur des masses populaires et de la paysannerie comme les magasins de l'Etat, quand ce n'est pas le paiement d'indemnités pour dédommager des négociants et les emprunts-carcan.

En 1874-1875, l'Etat haïtien emprunte aux banquiers français pour payer une tranche de la rançon de l'Indépendance. Selon Nord Alexis, de l'emprunt de 36 500 000 francs « pas un centime

n'était entré dans les caisses de l'Etat... En 1896 (ce fut) la même chose. Ce pays n'a guère profité des millions empruntés... le plus clair de l'opération fut d'enrichir à nos dépens des banquiers étrangers. Quant à nous, nous sommes restés aussi pauvres, plus pauvres... » Car chaque nouvel emprunt est garanti par la création d'une surtaxe sur le café, laquelle retombe forcément sur le dos du paysan, le seul créateur de richesses.

Aussi, malgré la bonne santé de l'Economie réelle, le gaspillage des élites, les dépenses ostentatoires, les guerres de clans, le type de rapports commerciaux et financiers établis avec des puissances capitalistes de plus en plus rapaces, le paiement de la rançon à la France, ruinent les finances publiques et appauvrissent la paysannerie. Depuis Soulouque, plus timidement, mais surtout à partir du gouvernement de Geffrard, les canons étrangers, espagnols, anglais, français, allemands viennent régulièrement au secours de leurs banquiers et de leurs négociants.

Troisième période : 1890-1915

Cette période marque la fin de l'occupation des bons terroirs. Le paysan cherche de nouvelles terres et se replie vers l'Est.

La population paysanne est en augmentation. Or, les plaines en grande partie appartiennent aux grands propriétaires terriens qui les laissent en friche, mais les surveillent jalousement. Il faut donc chercher ailleurs. En 1890, la population totale est estimée à 1 million 900 000 habitants. Le paysan est en quête de solutions au manque relatif d'espaces et aux dépossessions remises à l'ordre du jour, sous la pression des compagnies étrangères.

Il traverse la frontière pour défricher des territoires en jachère. Cette poussée paysanne inquiète les autorités dominicaines. Au pays, le paysan haïtien continue à constituer la seule force productive ; mais les dettes qui étranglent la République l'appauvrissent de plus en plus, étant l'unique payeur. En même temps, l'influence des grandes puissances devient contraignante, conduisant- au détriment de la paysannerie- à la cession d'importants espaces, comme ce fut le cas pour le contrat liant l'Etat haïtien à la compagnie américaine Mac Donald, sous le

gouvernement d'Antoine Simon, pour l'installation du chemin de Fer du nord et la culture de figue-banane. La tension monte entre le pouvoir en place et les producteurs menacés d'expulsion. Dans ce contexte, la situation de la paysannerie est intenable surtout dans le Nord. D'où les multiples soulèvements des cacos conduits par des chefs militaires généralement grands propriétaires fonciers, aspirant à occuper le fauteuil présidentiel en utilisant à leur profit la misère paysanne.

Les dangers d'une occupation américaine se précisent quand le diplomate américain Watson Furniss envoie, à la date du 14 octobre 1910, au nom de son gouvernement, un mémorandum au Secrétaire d'Etat des relations extérieures, désapprouvant un contrat que le gouvernement d'Antoine Simon s'apprêtait à signer avec les banquiers français et anglais pour l'obtention d'un énième emprunt.

Selon Frédéric Marcelin, « ce mémorandum constitue un fait unique dans notre histoire et qui ne s'était jamais vu depuis l'indépendance du pays » Il s'agit de la protestation du gouvernement américain avant même la présentation du projet de loi par devant les deux chambres.

Par ailleurs, nous devons souligner que le manque relatif d'espaces pour l'évolution de la paysannerie en ce début du vingtième siècle à côté des immenses surfaces en jachère des plaines d'Haïti, en plus du cumul des emprunts hypothéquant de manière irresponsable la souveraineté du pays, prouvent de façon flagrante le niveau de parasitisme des couches dominantes haïtiennes.

Quatrième période : L'occupation américaine change la donne (1915-1934)

Une étape de lutte frontale oppose l'occupant et les paysans face aux dépossessions massives et à la corvée. Une portion conséquente de la population active paysanne se replie dans les bateys de Cuba et de la République Dominicaine. C'est la première période d'exode rural massif. Elle touche plus de 300 000 paysans selon des observateurs de l'époque. C'est aussi, le premier grand

coup asséné aux assises même du système productif paysan dans son fonctionnement. Et la perte pour ce dernier d'un domaine foncier appréciable, sans contrepartie. Réussite partielle donc de déstructuration du modèle d'agriculture paysan, notamment au niveau de la plaine des Cayes, La Vallée de l'Artibonite, La Plaine du Nord, La Plaine de Léogâne et celle du cul de Sac, où la HASCO (Haitian American Sugar Company) se taille un domaine de 8 000 carreaux.

Les impôts exorbitants décidés par les américains en 1928, ruinent les petits producteurs de sirop et d'alcool. Comme conséquence, 110 guildiviers de la plaine du Cul de Sac et 90 de l'Artibonite abandonnèrent le marché pendant que ceux de la plaine des Cayes affrontent les yankees à Marchaterre. Auparavant plus de 300 guildiviers de la Plaine des Cayes avaient adressé, le 27 septembre 1928, une lettre au gouvernement de Borno pour protester contre : « ... cette taxe trop lourde (qui) entraînera, [...] à brève échéance LA RUINE DE L'INDUSTRIE DE L'ALCOOL ET DE LA CULTURE DE LA CANNE A SUCRE. » Qui plus est, les protestataires ajoutent en guise de constat : « L'Etat ne nous donne rien et s'octroie le droit de tout nous prendre. » De fait, un grand nombre d'agriculteurs de la zone de Dauphin se transforment vite en misérables journaliers de cette vaste plantation de sisal.

Si dans le nord, environ 50 000 paysans furent expropriés, dans le sud, l'agriculture perdit près de 80 000 hommes. La dureté de la vie força beaucoup de femmes paysannes à se livrer à la prostitution pour subvenir aux besoins de leurs familles. Nombre d'agriculteurs se replient sur des terres moins productives. Et dès 1930, le problème de l'érosion commence à être posé. En effet, des informations indiquent que la couverture végétale estimée à 60 % en 1915, aurait décru à 21 % à la fin de l'occupation. Les revenus diminuent sensiblement en milieu rural, les conditions de vie empirent dans plusieurs zones. Dès lors : « La viande et le poisson disparaissent des repas de la société. »

Les jardins de café situés dans les zones montagneuses continuèrent à produire, apparemment moins touchés par les dévastations.

Le paysan réagira face aux dépossessions. L'une de ses armes consistait à refuser de travailler sur la plupart des grandes plantations américaines. Tout comme ils avaient refusé de travailler après 1804, sur les grandes plantations « coloniales » qu'ils désertèrent progressivement. Ce qui mènera à l'abandon de la plupart des projets de l'*agro-business*. En effet, 13 compagnies américaines avaient obtenu des concessions de terre s'élevant à 250 000 acres soit environ 80 000 carreaux parmi les terres les plus fertiles du pays pendant l'occupation. Seulement deux compagnies, la Hasco et la Plantation Dauphin prendront racine dans le pays.

Cinquième période 1934-1956

Des mouvements contradictoires caractérisent cette époque, eu égard à la paysannerie haïtienne sévèrement touchée durant l'occupation américaine.

Le gouvernement de Sténio Vincent n'est pas hostile à la paysannerie. Il organise un mouvement d'intensification et de diversification de la production agricole intéressant en premier lieu les petits propriétaires. Elle touche le riz, la noix de coco, le manioc, la figue-banane, la pomme de terre, notamment.

Sous la pression démographique, les *Lakou* d'autrefois tendent à disparaître et sont remplacés par le jardin familial. Le métayage s'étend un peu partout. La population haïtienne se rapproche des 3 millions. Les paysans s'adaptent à l'augmentation de la population rurale ; cependant, dans maints endroits, les anciennes structures persistent selon les enquêtes de l'anthropologue Madeleine Sylvain Bouchereau signalant des regroupements familiaux de plusieurs centaines de personnes comme en Nouvelle Tourraine dans les années 1940.

Pour l'essentiel, La famille, c'est le ménage agricole. Le placage, « un contrat tacite d'exploitation. » Cependant, Le konbit et l'entr'aide demeurent très présents. Mais les dégâts de l'occupation américaine, les rapports sociaux archaïques, la dépendance vis-à-vis des grandes puissances et du marché mondial, joints à

l'augmentation de la population, contribuent à la diminution des revenus paysans.

De plus en plus, les petits jardins en remplacent un plus important d'un seul tenant : les cultures en association se rencontrent partout. Dans ce contexte, le statut du paysan devient multiple. Il est à la fois propriétaire, fermier et *deux moitiés*. Une adaptation aux impératifs de la survie.

C'est également l'ère des coopératives paysannes. Pour une fois, les paysans aussi bien que l'Etat y trouvent leurs intérêts. C'est le président Sténio Vincent qui encouragera leur formation tant pour trouver de nouveaux produits d'exportation que pour assurer la consommation locale. Les paysans profiteront de cet embelli.

Selon Jean-Claude M. Amisial, 104 coopératives virent le jour à travers le pays, entre 1933 et 1941. Elles étaient composées d'agriculteurs, de pêcheurs, d'éleveurs et d'artisans. Et l'une de ses coopératives en se fédérant en décembre 1939, put intégrer 10 000 membres dans l'Artibonite. La production agricole de riz, de manioc et de figue banane prospéra : 595 715 régimes de bananes furent exportés pour la période 1935-1936, on en exporta 3 millions en 1940 et plus de 7 millions en 1947. Les importations de riz diminuèrent considérablement et les planteurs de l'Artibonite en exporteront avec profit vers les petites Antilles notamment Bahamas.

Au mois de décembre 1939, le futur président de la SHADA (Société Haïtiano-Américaine de Développement Agricole) Thomas Fennell débarqua en Haïti. Les coopératives retinrent l'attention des Américains qui invitèrent la plus puissante – celle de l'Artibonite, à un congrès scientifique, en avril 1940. Un an plus tard, Sténio Vincent perdait le pouvoir.

Les Américains avec l'appui de Lescot vont renverser les acquis de la paysannerie en matière d'organisation et d'extension agricole. Les razzias de la SHADA (Société Haïtiano-Américaine de Développement Agricole) détruisirent à partir d'août 1941, une aire importante de culture de denrées traditionnelles et de vivres dans le Nord, le Sud, la Grand'Anse, l'Artibonite et le Plateau

Central. Les destructions atteindront même des denrées aussi stratégiques que le café et le cacao.

A partir de 1948, les paysans de la Grand'Anse, du Nord, du Nord'ouest et de l'Artibonite perdront le bénéfice de l'exportation massive de figue-banane à cause d'une politique anti paysanne pratiquée dans ce domaine par le gouvernement du président Dumarsais Estimé au profit des partisans du régime. De sept millions quatre cent mille (7 400 000) régimes en 1947, les exportations diminuèrent drastiquement de trois millions (3 000 000) en 1949, chutant à six cent mille (600 000) régimes en 1950. Les guildiviers seront également pénalisés par des taxes trop élevées qui les ruinèrent comme sous l'occupation américaine.

Les producteurs de café maintiennent encore une production intéressante qui permet l'exportation d'environ 30 millions de kilos de café jusqu'en 1950. Une culture dopée par les prix élevés du marché. Finalement, Les paysans reprennent progressivement possession des terres abandonnées par la SHADA.

Malgré les difficultés, jusqu'au début des années 1950, la production agricole fournissait encore 97 % des exportations.

Mais la crise financière frappe le pays de plein fouet au milieu des années cinquante, avec la chute successive d'abord du prix du sisal (1952), puis celui du café.

Pour faire face aux dépenses de prestige, et à certains programmes très ambitieux comme celui de l'ODVA, le gouvernement de Magloire augmente considérablement la dette publique qui passe de US \$ 12 millions en 1950 à US \$ 60 millions en 1956. Après, pour le paiement de cette dette, le pouvoir fait endosser au café – notre principale denrée d'exportation –, une surtaxe importante et la misère rurale s'amplifie. C'est que les revenus diminuent tandis que la population augmente. Et quand une catastrophe naturelle de l'ampleur du cyclone Hazel frappe le sud du pays, en octobre 1954, elle met à nu la dimension des problèmes structurels que les « élites haïtiennes » ont toujours refusé d'aborder et de résoudre. En premier lieu, la question agraire. Le modèle d'accumulation s'essouffle.

Sixième période : crise économique et crise agraire (1955-1986)

La chute des cours des denrées d'exportation, la dette colossale qui pèse sur l'économie nationale et le cyclone Hazel ont douloureusement frappé le paysan haïtien. Quoique le plus mal loti, c'est ce dernier qui a dû supporter le coût de l'incurie et du parasitisme des régimes passés, et c'est encore lui qui devra, une fois de plus, payer les emprunts dont il n'a jamais bénéficié.

Or, cette nouvelle conjoncture s'annonce mal pour le monde rural, quand, à côté des discours en trompe l'œil, le candidat et futur président François Duvalier annonce les couleurs sans ambages :

« Puisque nous parlons des problèmes économiques de Jacmel et de l'arrondissement, il importe d'accorder une sollicitude particulière à l'importante catégorie sociale que constituent les grands spéculateurs en denrées qui comptent plus de 150 membres. Ceux-ci bénéficient d'une situation de parents pauvres. Je serai donc leur défenseur intraitable aux affaires du pays. »

C'est ainsi que la part de revenus des producteurs de café déjà en baisse à la fin du gouvernement de Magloire, va diminuer considérablement sous le régime des Duvalier en faveur des parasites, les intermédiaires.

Pour l'année 1951-1953, en considérant l'exportation de 100 kilos de café, la distribution des revenus se faisait de la manière suivante : 16 % pour le gouvernement, 13 % pour les intermédiaires et 71 % pour les producteurs.

Dès 1964-1966, la donne change sensiblement : 32 % pour l'Etat, 24,8 % pour les intermédiaires, et 43,6 % pour les producteurs. Pour la période 1967-1970, les rapports évoluent : 34 % pour l'Etat, 23,2 % pour les intermédiaires et 42,7 % pour les producteurs. Et en 1971 c'est le comble : 32 % pour le gouvernement, 34 % pour les intermédiaires et 34 % pour les producteurs.

Durant les 10 premières années du régime, les intermédiaires, exportateurs et spéculateurs voient donc leur part augmenter de façon spectaculaire. En vingt ans (1951-1971), elle passe de 13 % à 34 % ! Ces intermédiaires pour l'époque étaient moins de 30 exportateurs pour 1600 spéculateurs. Pas une gourde de leurs juteux profits ne reviendra fructifier la terre ! Tandis que

371 000 producteurs de café voient leurs revenus diminuer plus que de moitié, passant pour la même période de 71 % à 34 % ! Pour cause, les *grandon* souvent gros spéculateurs, constituent l'un des principaux piliers du régime. En réalité, 40 % des plus hauts fonctionnaires de François Duvalier sont des féodaux fonciers comme Jean Julmé, Charité Louis, Fritz Moïse, Weber Kersaint, André Simon etc. Rappelons en passant que ce même Fritz Moïse, député sous le gouvernement d'Estimé fut l'un des bénéficiaires de contrat de commercialisation de figues-bananes, à l'origine de la faillite d'une activité hautement rentable dans ses débuts pour les paysans producteurs.

La production du café est à la baisse, compte tenu la politique agricole qui vampirise totalement le producteur.

Un exode massif des paysans vers Port-au-Prince se précise dans cette conjoncture, alimenté non seulement par les désastres naturels, mais aussi par le niveau grandissant de la misère rurale. Cet exode est également alimenté par les nouvelles politiques publiques anti-paysannes décidées de l'étranger pour Haïti -gracieusement mises en pratique par le régime en place- orientant le pays vers la sous-traitance à partir de 1967. La malnutrition passe dans ce contexte, de 21 % en 1958 à 67 % en 1977. Christian Girault, spécialiste de l'économie caféière d'Haïti, parle de « la mécanique impitoyable qui broie les habitants ». L'indice des prix à la consommation double et le pouvoir d'achat des masses populaires chute de 50 %.

La paysannerie se replie sur les bateys de St-Domingue avec l'encouragement et la propagande active des Duvalier puis prend, par des voies diverses, le chemin de différents pays étrangers. Quand le niveau de désespoir des masses paysannes fut à son comble, survint la formule des *boat people*, ou la tentative désespérée de se rendre à Miami l'*Eldorado* par bateau. En 1980, le monde entier découvrit, horrifié, les cadavres des paysans haïtiens à Cayo Lobos, suite au naufrage de leur *kanntè*. Les importations de produits agricoles passent de 10 % en 1970 à 23 % en 1981. La valeur de la nourriture importée passe de US \$ 10,7 millions en 1970 à US \$ 62,1 millions en 1976.

Mais l'un des coups les plus durs que recevra l'économie paysanne après le désastre provoqué par la SHADA, ce sera le massacre des *kochon kreyòl* dans un contexte de crise agraire aigüe, en 1981-1982. Plus d'un million et demi de cochons furent abattus, provoquant pour la paysannerie déjà rudement éprouvée, une perte US \$ 600 millions environ. Tandis que dans le cadre de ce programme, 22 fonctionnaires étrangers toucheront la rondelette somme de US \$ 1,196 000 (un million cent quatre vingt seize mille dollars). L'exode rural s'accélère. A Port-au-Prince, les bidonvilles remplacent les quartiers populaires d'autrefois. Le taux de pauvreté absolu passe de 48 % en 1976 à plus de 75 % en 1986. A l'autre pôle de la République, le pillage des deniers publics et l'étalage sans pudeur du luxe prend une ampleur inconnue jusque là. Selon certaines estimations, le dictateur Jean-Claude Duvalier et sa clique auraient – pendant leur règne – pillé les caisses de l'Etat à hauteur de US \$ 800 millions.

Septième période : 1986- à nos jours

Après 70 ans d'éclipse environ, la paysannerie fait une entrée remarquée sur la scène politique nationale, brandissant des revendications socio-économiques vieilles de l'époque d'Acaau, en plus de nouvelles. Les paysans exigent notamment la réforme agraire, le repeuplement porcin, leur participation à toutes les grandes décisions de la vie nationale, incluant le droit à l'organisation et la possibilité de s'exprimer librement.

Au mois d'avril 1986, 25 000 paysans signent une pétition réclamant le repeuplement porcin avec des porcs rustiques. A noter que l'élevage porcin concernait 350 000 éleveurs.

Cependant, au plan économique, c'est justement le mouvement contraire qui s'amorce. Le Conseil National de Gouvernement, flanqué de son ministre des finances Leslie Delatour, entame en 1986, en dépit des protestations populaires, l'application du « plan américain pour Haïti » c'est-à-dire tout un train de mesures économiques imposées par les Américains, le FMI, la Banque Mondiale, dont, la réduction des droits de douane sur la plupart des produits de base de l'agriculture et

de l'élevage paysans ainsi que sur des produits manufacturés locaux de consommation courante. C'était ni plus ni moins, la mise à mort de l'Economie Haïtienne, notamment de l'économie paysanne cyniquement attaquée en 1941, au temps de la SHADA, puis en 1982 lors du massacre des cochons créoles et une troisième fois avec cette ouverture inconsidérée et irresponsable du commerce extérieur.

Les luttes du monde rural contre les mesures anti-paysannes et toute la structure d'oppression font rage entre 1986 et 1990.

Malgré tout, Le déploiement du plan non seulement s'est poursuivi, mais ses effets seront renforcés en 1995-1996 avec le déshabillage complet de l'agriculture grâce à la réduction drastique de ce qui restait de droit de douane d'une certaine importance. On assistera à une chute encore plus spectaculaire de la production agricole, notamment celle du riz, du maïs, du manioc, de la banane, des haricots etc. Le pays qui importait 5000 TM de riz en 1984 en importe 200 000 en 1995. En une dizaine d'années, environ 800 000 emplois agricoles furent détruits. De sorte qu'on en vint à parler pour le pays, de taux de chômage avoisinant les 70 %.

Dans ce contexte, l'exode rural s'amplifie dans toutes les directions, vers Port-au-Prince et les autres grandes villes, vers St-Domingue, les petites Antilles et la France et encore une fois vers Miami, dans les « kantè. » Immigration incluant son lot de naufrages, de pertes dramatiques en vies humaines et de refoulements/déportations.

Conclusion

Les données et le recul manquent pour une correcte appréciation de cette dernière période. Cependant nous pouvons souligner quelques faits économiques qui devraient à notre avis retenir l'attention.

Le repeuplement porcin. En 1986, on parlait d'un cheptel porcin réduit à 1000 unités. Les paysans avaient réclamé un repeuplement avec des porcs rustiques considérant le coût de l'élevage des porcs d'origine américaine. En outre, une autre catégorie

sociale faisait leurs premières armes dans l'élevage porcin de type nouveau. Il s'agissait de quelques membres de la bourgeoisie haïtienne et certains professionnels. Tous, gens en mesure de disposer de multiples atouts. Cependant, Fritz Deshommes s'interroge en 2006, soit 20 ans plus tard :

La plupart des grands noms de l'élite économique, de professionnels de haut niveau qui ont investi massivement dans le secteur porcin s'en sont retirés rapidement, certains ayant connu une faillite retentissante... alors que en dépit des adversités de toutes sortes... le secteur de la production porcine demeure dominé par les petits paysans... Comment est-ce possible ?

Comment les paysans ont-ils réalisé ce tour de force du repeuplement porcin contre vents et marée ? Aujourd'hui, les cochons « grimèl » se sont haïtianisés, grâce à l'ingéniosité et la détermination de ces paysans.

Selon le Recensement Général Agricole, publié en novembre 2012, la population porcine est estimée à un million cent trois mille cinq cent trente deux (1 103 532) têtes. Si l'Etat haïtien et les cerveaux du *plan lanmò* ne s'étaient pas mis au travers de la route du progrès du monde rural, on serait déjà revenu, depuis longtemps, au niveau des années 80.

Toujours selon ces statistiques récentes, le pays dispose d'un cheptel bovin d'un million cent trois mille cinq cent trente deux (1 103 532) têtes. Soulignons qu'Haïti exportait de la viande vers les Etats-Unis, en dépit de la sous-alimentation d'une portion importante de la population. C'est la FAO qui a dû intervenir en 1965 face à la quasi extermination de ce cheptel, pour conseiller au gouvernement d'alors d'en cesser l'exportation. Ce sont encore les paysans seuls qui ont eu à charge leur multiplication, en dépit d'innombrables difficultés.

Aujourd'hui, 700 000 vaches sont à même de produire plus de 100 000 TM de lait pour l'alimentation convenable de toute la population. Cependant, les politiques néolibérales anti-paysannes refusent jusqu'ici au monde rural la possibilité de rentabiliser et le lait et tous les produits dérivés dont le beurre, le fromage en plus des peaux.

C'est encore le gaspillage observé dans bien d'autres domaines comme la production de fruits. Plus de 700 000 TM, dont une bonne partie se gaspille faute de moyens de conservation, de transformation et de commercialisation, encore une carence de politiques publiques avisées.

En dépit de tout, c'est encore le secteur agricole qui offre le plus d'emploi : selon le dernier recensement du MARNDP, la main d'œuvre globale familiale et salariale s'élève à quatre millions trois cent quatre vingt six mille quatre cent trente neuf (4 386 439) personnes dont deux millions six cent dix huit mille neuf cent quatre vingt travailleurs permanents.

Pendant les cinquante dernières années, une partie de la société paysanne a dû abandonner le pays. Quel est son apport dans la reconstitution du patrimoine économique du monde rural mis à mal ? Existe-t-il une deuxième phase d'accumulation d'origine externe essentiellement familiale, dont bénéficierait le monde rural ? Les travaux de recherche nous diront plus à ce sujet.

Pour notre part, Nous avons essayé de retracer à grands traits les mécanismes créés par le paysan dans sa quête d'un processus productif qui devrait lui permettre la jouissance des fruits de son travail. Quête difficile, douloureuse même avec ses victoires et ses défaites face au parasitisme des élites urbaines et la rapacité du grand capital. Mais le paysan n'a jamais baissé les bras. Ce qu'il lui faut aujourd'hui, ce sont des alliés qui peuvent faire avancer sa cause, donc celle des grandes majorités et de toute la nation, en faisant sauter les chaînes qui nous tiennent tous depuis si longtemps prisonniers.

Bibliographie

BIRD, Rév. Marc Baker, 1880, *Haïti un paradis terrestre*.

BOUCHEREAU, Sylvain Madeleine, 1957, *Haïti et ses femmes*. 1^{re} édition, Port-au-Prince Haïti.

CASTOR, Susy, 1988, *L'occupation américaine d'Haïti*, Port-au-Prince Haïti.

CONDÉ, Georges, 2002, *La ville des Cayes*, Port-au-Prince Haïti.

- DELBEAU, Jean-Claude, 1990, *Société, culture et Médecine Populaire Traditionnelle*.
- DESHOMMES, Fritz, 2006, *La Nation écartelée*, éditions Cahiers Universitaires, Port-au-Prince Haïti
- GAILLARD, Roger, 2003, *Le cacoïsme bourgeois contre Salnave*, Port-au-Prince Haïti
- GILBERT, Myrtha SHADA, 2012, *Chronique d'une extravagante escroquerie*, Port-au-Prince Haïti
- HECTOR, Michel, 2000, *Crises et Mouvements Populaires en Haïti*. 1^{re} édition CIDHICA, Canada
- HONORAT, Jean-Jacques, 1991, *Haïti, l'Echec. Economie et politique d'un pays mis en lambeaux* ; Port-au-Prince Haïti
- JÉROME, Pierre, 1972, *Problèmes de la croissance économique d'Haïti*, Université d'Ottawa
- MANIGAT, Charles, MOÏSE, Claude, OLIVIER, Emile, 1975, Collectif Paroles. Haïti quel développement ? Montréal
- MORAL, Paul, 1961, *Le paysan Haïtien*. 1^{re} édition, Maisonneuve Larose
- MARNDR, 2012, *Ministère de l'Agriculture des Ressources naturelles et du Développement Rural*, Recensement Général agricole.
- PIERRE-CHARLES, Gérard, 1968, *Radiographie d'une dictature*. Mexico
- TROUILLOT, Michel-Rolph, 1986, *Les racines historiques de l'Etat duvaliérien*, Port-au-Prince Haïti.